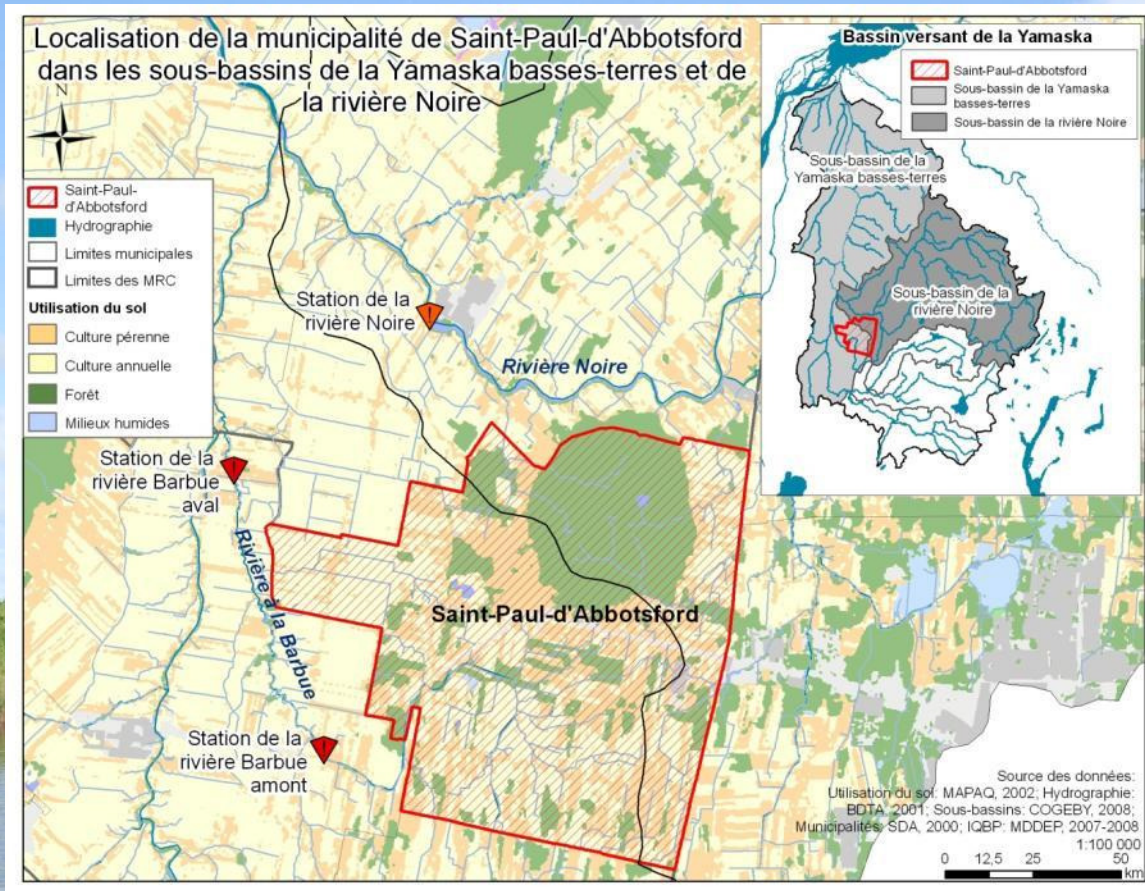


# Municipalité de *Saint-Paul-d'Abbotsford*

## Constat de la problématique

Tiré du diagnostic du bassin versant de la Yamaska



**Saint-Paul-d'Abbotsford** est située principalement dans le **sous-bassin de la rivière Yamaska basses-terres** et minoritairement dans le **sous-bassin de la rivière Noire**. Il n'y a pas de station d'échantillonnage pour déterminer la qualité de l'eau dans cette municipalité. Les stations les plus près et les plus représentatives sont celles situées à sur la rivière à la Barbue à Saint-Damase (aval) et à Saint-Césaire (amont) et celle située sur la rivière Noire à Saint-Pie.

**Rivière Noire**  
en 2007

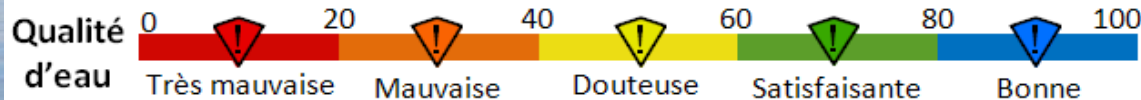
⚠️ **Mauvaise** qualité d'eau  
(33/100)

**Rivière à la Barbue aval**  
en 2008

⚠️ **Très mauvaise** qualité d'eau  
(18/100)

**Rivière à la Barbue amont**  
en 2008

⚠️ **Très mauvaise** qualité d'eau  
(13/100)



# Municipalité de *Saint-Paul-d'Abbotsford*

Actions pour le sous-bassin de la rivière Yamaska basses-terres, pour le sous-bassin de la rivière Noire  
et possibilités de financement

Tiré du plan d'action du bassin versant de la Yamaska

## Qualité de l'eau



**Adopter des pratiques durables de gestion des sols en milieu agricole.**

- Programme Prime-vert
- Programme de financement communautaire ÉcoAction



**Améliorer la gestion des engrais et des pesticides.**

- Programme Prime-vert
- Programme de financement communautaire ÉcoAction



**Appliquer des pratiques visant à prévenir l'érosion ponctuelle et stabiliser les secteurs prioritaires.**

- Programme Prime-vert
- Programme de financement communautaire ÉcoAction



**Déterminer la nature et les impacts des substances rejetées par les effluents municipaux et industriels.**

- Programme d'infrastructures Québec-Municipalités
- Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)
- Fonds municipal vert<sup>MC</sup>



**Réaliser un inventaire des installations sanitaires et évaluer leur conformité.**

- Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert

## Quantité d'eau



**Instaurer des mesures de contrôle visant à diminuer la consommation d'eau chez les grands utilisateurs.**

## Intégrité des écosystèmes aquatiques



**Instaurer des mesures de contrôle visant à protéger les milieux humides.**



**Mettre en place des mesures de contrôle pour protéger les milieux riverains.**



**Déterminer des secteurs prioritaires de revégétalisation.**



**Revégétaliser les berges où l'on retrouve une problématique d'eutrophisation et d'érosion des berges.**

- Programme de financement communautaire ÉcoAction
- Subvention Unilever—Evergreen pour la bonne gestion du milieu aquatique et la conservation de l'eau



Pour de plus amples informations : Catherine Plante  
450.956.1164  
pde@cogebly.qc.ca

**Crédits photo :** Récolte : Inconnu/Engrais : Aubert Michaud/Érosion des berges et bande riveraine forestière : Zoë Ipiña/Étangs aérés et toilette : Denis Chabot/Robinet : Microsoft Word/Tourbière : Patrice Lefebvre/Bande riveraine : CELR/Arrière plan : Maurice Richer